

Rapport d'activité 2021





SOMMAIRE

LE CESEC : SA COMPOSITION, SON ORGANISATION	7
Les membres du CESEC de Corse	9
Les sections	10
Section économique et social, et de la prospective	10 - 11
Section de la culture, de la langue corse et de l'éducation	12 - 13
Section de l'environnement et du cadre de vie	14 - 15
Le Bureau du CESEC	16 - 17
LE CESEC ACTIF	18
Présence sur le territoire	18
Alerter, Accompagner, Sensibiliser	19
Les espaces de travail	19
Le Bureau	19
Les séances plénières	20
Les Commissions	21 - 29
Réfléchir, Anticiper, Agir	30
Les auto-saisines	31 - 39
De 2021 vers ...2022	41
S'ouvrir, Partager, Echanger	42
La stratégie de communication	42 - 45
Les temps forts du CESEC	46 - 49
Les représentations extérieures	50
Les organismes représentés au CESEC de Corse	51 - 54



2021 restera, à l'échelle du monde, l'année d'un début de reprise progressive des activités après la longue crise sanitaire aux graves conséquences économiques, sociales, environnementales et culturelles qui a bouleversé tous nos repères, ébranlé nos certitudes et questionné notre système économique mondialisé ...

Chacun s'accordant à dire qu'il y aurait un après, différent de l'avant ...

Sensibles aux inquiétudes qui traversent la société et conscients de la nécessité d'un « changement de paradigme » collectivement, au sein du CESECC de Corse, nous avons réfléchi au chemin qu'il faudrait emprunter pour faire avancer la société insulaire vers une nouvelle voie : plus heureuse, plus respectueuse de son environnement et son cadre de vie, plus protectrice et plus solidaire, émancipatrice.

Un travail a été engagé, basé sur l'écoute vigilante des attentes et besoins des citoyens et d'une remontée du terrain d'indicateurs concrets, que nous avons formalisé dans un document : Cambià u campà, traçant des pistes, formulant des préconisations ...

Il témoigne, avec l'ensemble des autres rapports d'auto-saisines, portant sur des sujets majeurs pour la Corse, tout autant significatifs, finalisés en 2021, de notre volonté commune de contribuer à impulser un modèle de développement durable.

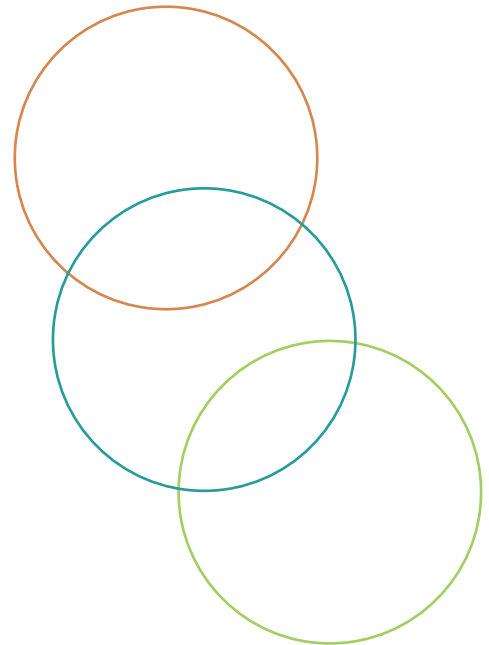
Notre institution est en effet la caisse de résonance de toutes les problématiques qui touchent la Corse et les Corses. Avec ses nombreux avis, motions, auto-saisines, couplés au travail permanent des commissions en passant par la vivacité des débats lors de nos sessions plénières, le Conseil joue pleinement son rôle d'assemblée qui interpelle, produit de la réflexion de

fond, et fait également preuve d'exigence envers elle-même.

Ce rapport d'activité, retraçant l'ensemble des travaux que notre institution a pu mener durant l'année passée est riche et dense, tant l'organe délibérant que j'ai l'honneur de présider constitue la matrice représentative de la société civile insulaire institutionnalisée.

Je salue à ce sujet l'implication de l'ensemble des Conseillers pour leur participation active durant l'année 2021 qui a permis de rendre, notamment, pas moins de 71 avis, de produire de nombreux rapports, de rédiger des motions sur des sujets d'actualité : ce travail est le fruit de 103 réunions (bureau, commissions, groupes de travail) concrétisé par 14 séances plénières. Je veux également remercier, pour son accompagnement efficace et engagé, l'équipe administrative.

Bonne lecture





LE CESEC : sa composition, son organisation

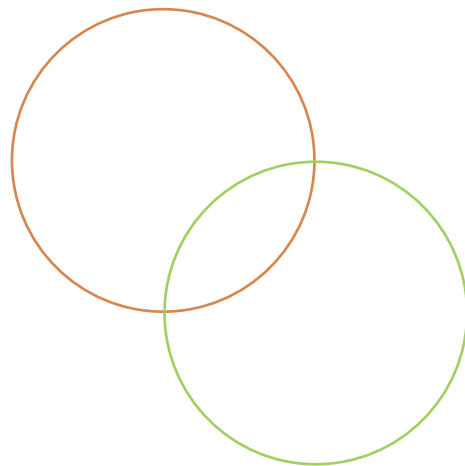
Le Conseil exécutif et l'Assemblée de Corse sont assistés d'un Conseil économique social environnemental et culturel de Corse.

Il comprend trois sections :

- Une section du développement économique et social et de la prospective (29 membres) ;
- Une section de la culture, de la langue corse et de l'éducation (17 membres) ;
- Une section de l'environnement et du cadre de vie (17 membres).

Les 63 membres du CESEC répartis en sections sont désignés pour 6 ans par arrêté préfectoral.

Le CESEC de Corse, a été renouvelé le 30 juin 2020.

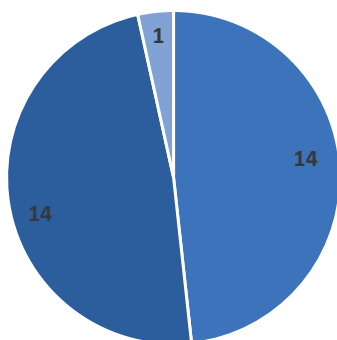


Ce rapport porte sur les activités du conseil relatives à l'année 2021.

Celui-ci permet de mettre en relief les travaux réalisés dans le cadre des saisines, et des auto-saisines, les réflexions ainsi que les travaux en cours qui coïncident avec l'actualité.

La section économique et social et de la prospective

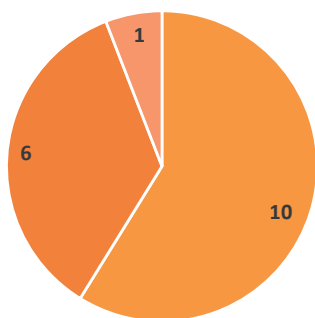
29 membres



- Représentants des entreprises et des activités professionnelles non salariées exerçant leur activité en Corse, quelque soit la nature de leur activité et leur statut juridique.
- Représentants des organisations syndicales de salariés les plus représentatives.
- Personnalité qualifiée choisie parmi celles qui, en raison de leur qualité ou de leur activité, concourent au développement économique et social de la Corse.

La section de la culture, de la langue corse et de l'éducation

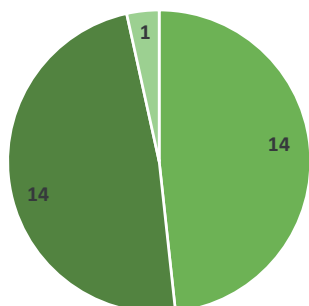
17 membres



- Représentants des organismes qui participent à la vie culturelle de la Corse ou à la promotion de la langue corse.
- Représentants des organismes pour la langue et de la vie éducative.
- Personnalité qualifiée choisie en raison de sa qualité ou de ses activités en Corse dans les domaines de la culture, de la langue corse et de l'éducation.

La section de l'environnement et du cadre de vie

29 membres



- Représentants des organismes agissant dans le domaine de la protection de l'environnement en Corse.
- Représentants des organismes qui participent à la protection et à l'animation du cadre de vie en Corse ainsi qu'au développement de la vie collective en Corse.
- Personnalité qualifiée choisie parmi celles qui, en raison de leur qualité ou de leur activité, concourent au développement économique et social de la Corse.

Les membres du CESEC de Corse¹

- Arrêté préfectoral R20 2018 01 23 001 du 23 janvier 2018, fixant la composition du CESEC ;
- Arrêté préfectoral R20 2020 06 30 002 du 30 juin 2018, constatant la désignation des membres du CESEC de Corse ;



Moyenne d'âge générale des membres

Membre de la section de développement économique, social et de la prospective. Siège au titre des organisations représentatives des exploitants agricoles en Corse.

Le benjamin



Le doyen



Membre de la section de la Culture, de la langue corse et de l'Éducation. Siège au titre des organisations de Sauvegarde et de transmission de la mémoire combattante de la Nation.

¹ Au 31/12/2021

Les sections

Section économique et social et de la prospective¹



Entreprises
et
activités
professionnelles
non salariées

Paul
MARCAGGI



Représentant de la
chambre de commerce et
d'industrie de Corse

Pierre
ANCHETTI



Représentant des
organisations
patronales de Corse

Bertrand
DIPERI



Représentant des
organisations
patronales de Corse

Louise
NICOLAI



Organisations
représentant les petites et
moyennes
entreprises artisanales de
Corse

Jean-Charles
MARTINELLI



Représentant de la
chambre régionale des
métiers et de l'artisanat

Paul
TROJANI



Organisation
représentant les
entrepreneurs et
artisans du B.T.P. en Corse

Jean-Thomas
OLLANDINI



Syndicats
professionnels de
transporteurs

Stéphane
PAQUET



Chambre régionale d'agri-
culture de Corse

André
ANGELETTI



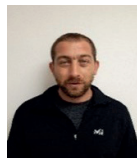
Organisations
représentatives des
exploitants agricoles de
Corse

Joseph
COLOMBANI



Organisations
représentatives des
exploitants agricoles de
Corse

François-Laurent
PASQUALI



Organisations
représentatives des
exploitants agricoles de
Corse

Henri
FRANCESCHI



Organisations
représentant les activités
maritimes et aquacoles de
Corse

Marc
NINU



Délégation régionale de
la chambre nationale des
professions
libérales de la Corse

Alain
VENTURI



Organisations
représentant les
activités et professions
touristiques en Corse



Syndicats de salariés

Jean-Pierre **BATTESTINI**



Union régionale C.G.T. de Corse

Patrice **BOSSART**



Union régionale C.G.T. de Corse

Alexandra **CESARI**



Union régionale C.G.T. de Corse

Michèle **BIAGGI**



Unions départementales C.G.T - F.O. de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse

Marcel **SANTINI**



Unions départementales C.G.T - F.O. de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse

Marie-Josée **SALVATORI**



Union régionale C.F.D.T de la Corse

Jean-Toussaint **MATTEI**



Union régionale C.F.D.T de la Corse

Véronique **ACKER-CESARI**



Syndicat des travailleurs corses

Jean **BRIGNOLE**



Syndicat des travailleurs corses

Marie-Désirée **MARCELLINI-NICOLAI**



Syndicat des travailleurs corses

Jean-Pierre **LUCIANI**



Syndicat des travailleurs corses

Jean-Pierre **CLEMENTI**



Syndicat des travailleurs corses

Vincent **ROYER**



UNSA Corse

Fabien **MINEO**



FSU



Personnalité qualifiée

François **CASABIANCA**





Vie culturelle ou promotion de la langue

Jean-Pierre SAVELLI



Associations de promotion du cinéma et du cinéma corse

Christian ANDEANI



Associations de promotion de la musique et du chant, les compositeurs, les créateurs de musique (musique traditionnelle et chants en langue corse)

Jean-Pierre GIUDICELLI



Troupes de théâtre exerçant leur activité en Corse

Léon GIACOMONI



Associations de promotion de la langue et de la culture corses, les associations de promotion du livre et de la lecture et les éditeurs d'ouvrages en langue corse

Bernard FILIPPI



Associations représentant les créateurs en arts plastiques

René LOTA²



Associations et sociétés archéologiques de protection et de mise en valeur du patrimoine architectural et monumental

Marie-Jeanne NICOLI



Centres culturels pluridisciplinaires et les structures qui leur sont associées par labellisation, conventionnement ou charte

Pat O'BINE



Ecoles de danse et compagnies de danse

Mathieu CASANOVA



Sauvegarde et transmission de la mémoire combattante de la nation

Jean-Pierre GODINAT



Associations assurant sous toutes ses formes, la transmission, la défense et la valorisation du patrimoine immatériel insulaire

¹ Au 31/12/2021

² Désigné par arrêté préfectoral R20 2021 03 26 00001, en remplacement de Joseph CESARI



Vie éducative

Antoine
AIELLO



Conseil d'Université

Patrick
SALVATORINI



Associations
d'enseignement de la
langue corse

Hélène
DUBREUIL-VECCHI



Associations
d'éducation populaire
agrées ayant pour objet
la vie éducative

Dominique
PELLEGRIN



Syndicats représentatifs
d'enseignants en Corse

Marie-Madeleine
MONDOLONI



Centre de formation des
apprentis

Denis
LUCIANI

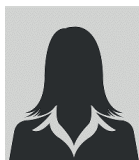


Parents d'élèves des
écoles publiques et pri-
vées



Personnalité qualifiée

Valérie
SALDUCCI





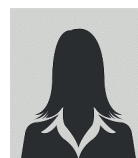
Protection de l'environnement

Michèle
BARBE



Maison de l'architecture de Corse

Rosine
MONDOLONI



Associations agréées et habilitées de promotion de la nature de défense de l'environnement, de prévention de la pollution exerçant leur activité en Corse

Christian
NOVELLA



Associations agréées et habilitées de promotion de la nature de défense de l'environnement, de prévention de la pollution exerçant leur activité en Corse

Roger
MAUPERTUIS



Fédération nationale des chasseurs

Antoine
BATTESTINI



Fédération nationale de la pêche et de la protection du milieu aquatique

Jean-Jacques
RIUTORT



Organismes de protection et de gestion du littoral et milieu marin

Antoine
FERACCI



Organismes agréés de mise en valeur et de gestion des espaces naturels et d'éducation à l'environnement

Jean-Jacques
GIANNI



Organismes de protection et de mise en valeur du milieu montagnard et forestier



Protection et animation du cadre de vie en Corse

Pierre **SANTONI**



Comité régional olympique et sportif

Laetitia **CUCCHI**



Unions départementales d'associations familiales de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse

Nicolas De **PERETTI**¹



Union régionale de la mutualité française de Corse

Julie **PANTALONI-BARANOVSKY**



Représentation des personnes âgées et des personnes handicapées

Marie-Jeanne **FEDI**



Associations de consommateurs exerçant leur activité en Corse et les associations et fédérations de locataires

Pierre-Jean **RUBINI**



Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire

Hyacinthe **CHOURY**



Centres d'hébergement et de réinsertion sociale et autres structures d'accueil, associations oeuvrant pour la lutte contre la précarité, la pauvreté et les exclusions

Jean **DAL COLLETTO**



Associations qui participent au rayonnement de la Corse à l'extérieur

Marie-Ange **ARNAUD-SUSINI**



Personnalité qualifiée



¹ Désigné par arrêté préfectoral R20 2021 05 17 0000, en remplacement de Dominique BALDACCI

Le bureau du CESEC



7 femmes

6 hommes

Marie-Jeanne NICOLI



Marie-Josée SALVATORI
Vice-présidente,
Présidente de la section
économique, sociale et de la
prospective



Marie-Madeleine MONDOLONI
Vice-présidente,
Présidente de la section de la
culture, de la langue corse et de
l'éducation



Julie PANTALONI-BARANOVSKY
Vice-présidente,
Présidente de la section de
l'environnement et du cadre de vie



Louise NICOLAI



Développement
économique, tourisme,
affaires sociales, emploi
et prospective

Patrice BOSSART



Finances, suivi et
évaluation des
politiques publiques

François-Laurent PASQUALI



Agriculture,
développement rural,
foncier, forêt, mer,
pêche

Jean-Pierre SAVELLI



Azzione culturale,
audiovisuel et
patrimoine

Hélène DUBREUIL-VECCHI



Education, formation,
jeunesse

Patrick SALVATORINI



Lingua corsa è u so
sviluppu

Michèle BARBE



Politiques
environnementales,
aménagement,
développement des
territoires et urbanisme

Hyacinthe CHOURY



Précarités, solidarités,
santé, cohésion sociale
et habitat, sport et
cadre de vie

Jean DAL COLLETO



Europe, relations
internationales,
Euro-régions,
Méditerranée,
diaspora



Le CESEC actif

Présence sur le territoire

Le CESEC délocalise ses séances plénières et réunions de bureau tous les 3 mois.

2 bureaux délocalisés au
Musée de la Corse, Corti



Séance plénière Savaghju, AD PEP 2B



Séance plénière Bastia, Chambre des Territoires

Toutefois, les modalités d'échanges et de concertation ont évolué afin de s'adapter au contexte sanitaire, aussi les réunions en visio conférence se sont développées.

Les espaces numériques de travail

La crise sanitaire a amené le CESEC à revoir et reconsidérer ses conditions de réunions.



8

séances plénières en mode dématérialisé ou mixte

Depuis 2020 et tout au long des périodes de confinement successives les réunions du CESEC se sont tenues en visio conférence via la plateforme TEAMS, pratique qui est devenue depuis le mode de fonctionnement ordinaire pour les réunions de commissions.



71

réunions de bureau, commissions et groupes de travail

Le bureau

12 réunions de bureau, pour préparer et organiser les **14 séances plénières** et **91 réunions** des 9 commissions organiques et groupes de travail temporaires



12
réunions



33h15
Heures de réunion

Les séances plénières

En 2021, le CESEC de Corse a tenu **14 séances plénières**, dont **4 en téléconférence**, **6 en mode mixte** et **4 en présentiel** dont **2 délocalisées (Bastia, Chambre des Territoires, et Savaghju)**

Le CESEC de Corse a rendu **71 avis** sur saisine du Président du Conseil Executif et adopté **7 motions** en réaction à l'actualité.



71 avis



7 motions



14

proces-verbaux



51h45

Heures de réunion

Les motions

Motion pour une égalité de traitement des détenus devant la loi en réponse à l'appel aux consciences relatif à la situation pénale de Pierre Alessandri et Alain Ferrandi, détenus depuis 2003 (**Janvier 2021**) ; Motion relative à la situation de Pôle-Emploi Corse en réponse à des problématiques de ressources humaines, la progression dans la carrière et la corsisation des emplois (**Janvier 2021**) ; Motion relative à l'enseignement de la langue corse dans le second degré: demande de mesures telles que la structuration de la filière, la formation des enseignants et l'évaluation académique pour le maintien et le développement de l'enseignement bilingue (**Février 2021**) ; Motion inhérente au vaccin contre la COVID 19 comme un bien public mondial en réponse aux différents appels, demande que le vaccin contre la COVID 19 soit reconnu comme un bien public mondial de manière qu'il soit accessible à tout être humain (**Avril 2021**) ; Motion Loi Molac faisant suite à la saisine du conseil constitutionnel après le vote par l'assemblée nationale le 8 avril 2021 de la proposition de loi, dite « loi MOLAC », relative à la protection patrimoniale des langues régionales et leur promotion, pour soutenir la Loi Molac et les principes qu'elle défend (**Avril 2021**) ; Motion relative au règlement de la Collectivité de Corse des aides aux associations qui luttent contre la précarité: Demande qu'une concertation préalable soit organisée avec les associations, afin de mettre enfin ce dispositif en conformité avec les intentions de la Collectivité de Corse (**Avril 2021**) ; Motion de soutien aux salariés de Corse-Matin: Soutien face à la menace de suppression qui pèse sur 200 emplois au sein du quotidien local de presse écrite (**Juillet 2021**) ; Motion de soutien au maintien du centre financier- La Poste sur Aiacciu (**Novembre 2021**) ; Revendication sur l'intégration de l'Indemnité d'insularité et de l'Indemnité Compensatoire de Frais de Transport dans le calcul de base des indemnités de départ pour les agents de l'AFPA Corse (**Décembre 2021**).

Les commissions

Les commissions toutes confondues du CESEC se sont réunies **54** fois en 2021. Elles ont contribué à rendre **71 avis**, pour un total de près de **126 heures de réunions**.

Commission du développement économique, tourisme, affaires sociales, emploi et prospective

Composée de 48 membres, la commission examine les rapports relevant des domaines suivants : tourisme, industrie, commerce, artisanat, télécommunications et technologies de l'information, transports (urbains, péri-urbains, maritimes, aériens), conjoncture économique, croissance, emploi.

Présidente

Louise Nicolai

Membres

Acker-Cesari Véronique, Anchetti Pierre, Andreani Christian, Angeletti André, Arnaud-Susini Marie-Ange, Barbé Michèle, Battestini Antoine, Battestini Jean-Pierre, Biaggi Michèle, Bossart Patrice, Brignole Jean, Casanova Mathieu, Cesari Alexandra, Choury Hyacinthe, Cucchi Laetitia, Dal Colletto Jean, De Peretti Nicolas, Diperi Bertrand, Dubreuil-Vecchi Hélène, Fedi Marie-Jeanne, Filippi Bernard, Gianni Jean-Jacques, Godinat Jean-Pierre, Lota René, Luciani Denis, Marcaggi Paul, Marcellini Nicolai Marie-Désirée, Martinelli Jean-Charles, Mattei Jean-Toussaint, Maupertuis Roger, Mineo Fabien, Mondoloni Marie-Madeleine, Mondoloni Rosine, Novella Christian, O'bine Pat, Ollandini Jean-Thomas, Pantaloni-Baranovsky Julie, Pellegrin Dominique, Riutort Jean-Jacques, Royer Vincent, Rubini Pierre-Jean, Salducci Valérie, Salvatori Marie-Josée, Salvatorini Patrick, Santini Marcel, Trojani Paul, Venturi Alain.



7

avis sur
saisine



6

réunions



11h00

Heures de réunion

Les avis de la commission

Premier point d'étape sur la mise en œuvre du volet Salvezza du plan Salvezza à Rilanciu (**n°2021-02**) ; Eléments de méthode en vue de la contractualisation entre la collectivité de Corse et l'état du plan de transformation, d'innovation et d'investissement pour la Corse (**n°2021-04**) ; Demande d'abrogation des trois décrets n° 2020-1510, n° 2020-1511 et n° 2020-1512 du 2 décembre 2020 relatifs aux traitements des données personnelles au sein des trois fichiers dits «de sécurité publique» EASP, PASP et GIPASP (**n°2021-05**) ; Délégation du service public de transport relative à l'exploitation du transport maritime de marchandises et de passagers au titre de la continuité territoriale entre les ports de Corse et le port de Marseille pour la période du 1er mars 2021 31 décembre 2022 (**n°2021-06**) ; Aides publiques aux entreprises et soutien au développement économique et social, proposition en vue d'une efficacité renforcée des aides et dispositifs de l'ADEC (**n°2021-42**) ; Adoption d'un guide des aides instituant une évaluation qualitative des projets susceptibles d'être aidés par l'ADEC (**n°2021-54**) ; Politiques et outils d'ingénierie financière de la Collectivité de Corse situation et outils nouveaux dans la perspective de la relance économique et sociale (**n°2021-59**)

Commission des finances, suivi et évaluation des politiques publiques

Composée de 26 membres, la commission examine les rapports relevant des domaines suivants : projet de budget, budget supplémentaire, inscription budgétaire pouvant comporter une incidence financière directe ou indirecte.

Président

Patrice Bossart

Membres

Acker-Cesari Véronique, Battestini Jean-Pierre, Biaggi Michèle, Casabianca François, Casanova Mathieu, Diperi Bertrand, Dubreuil-Vecchi Hélène, Fedi Marie-Jeanne, De Peretti Nicolas, Godinat Jean-Pierre, Luciani Jean-Pierre, Marcellini-Nicolai Marie-Désirée, Mineo Fabien, Mondoloni Marie-Madeleine, Mondoloni Rosine, Novella Christian, Ollandini Jean-Thomas, Pantaloni-Baranovsky Julie, Pellegrin Dominique, Royer Vincent, Salvatori Marie-Josée, Salvatorini Patrick, Santoni Pierre, Savelli Jean-Pierre, Venturi Alain.



9

avis sur
saisine



5

réunions



12h30

Heures d'enregistrement

Les avis de la commission

Orientations budgétaires de la collectivité de Corse pour l'exercice 2021 (**n°2021-03**) ; proposition de loi relative à l'évolution statutaire de la Collectivité de Corse dans le cadre de la lutte contre les spéculations foncière et immobilière dans l'île (**n°2021-09**) ; BP 2021 (**n°2021-21**) ; Projet de tarif diaspora intégré aux DSP aériennes (**n°2021-22**) ; Compte administratif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2020 (**n°2021-38**) ; Rapport d'activité 2020 de la Collectivité de Corse (**n°2021-39**) ; Proposition de réforme législative pour une fiscalité incitative de transmission du patrimoine (**n°2021-56**) ; Budget Supplémentaire de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2021 (**n°2021-57**) ; Budget Supplémentaire 2021 - Constitution de provisions (**n°2021-58**)

Commission agriculture, développement rural, foncier, forêt, mer, pêche

Composée de 36 membres, la commission examine les rapports relevant des domaines suivants : agriculture et développement rural, la forêt, la chasse, la pêche, l'aquaculture.

Président

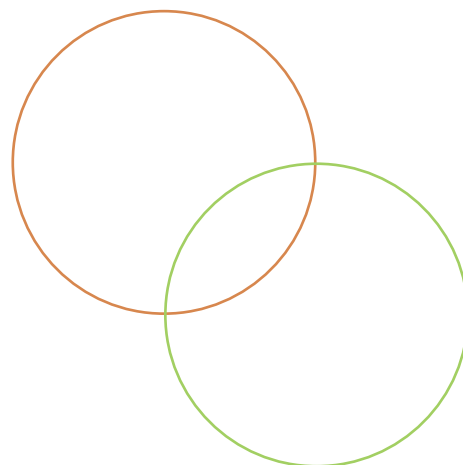
François-Laurent Pasquali

Vice-président

André Angeletti

Membres

Acker-Cesari Véronique, Aiello Antoine, Battestini Antoine, Battestini Jean-Pierre, Brignole Jean, Casabianca François, Casanova Mathieu, Clementi Jean-Pierre, Colombani Joseph, Fedi Marie-Jeanne, Feracci Antoine, Franceschi Henri, Giacomoni Léon, Gianni Jean-Jacques, Giudicelli Jean-Pierre, Godinat Jean-Pierre, Marcaggi Paul, Marcellini Nicolai Marie-Désirée, Martinelli Jean-Charles, Maupertuis Roger, Mineo Fabien, Mondoloni Marie-Madeleine, Mondoloni Rosine, Ninu Marc, Novella Christian, Ollandini Jean-Thomas, Pantaloni-Baranovsky Julie, Paquet Stéphane, Pellegrin Dominique, Riutort Jean-Jacques, Royer Vincent, Salvatori Marie-Josée, Salvatorini Patrick, Venturi Alain.



8h45

Heures d'enregistrement



4

réunions

Commission azzione culturale, audiovisuel et patrimoine

Composée de 32 membres, la commission examine les rapports relevant des domaines suivants : chant, musique, danse, cinéma, théâtre, centres culturels, arts plastiques, promotion du livre, de la lecture et éditeurs d'ouvrages, sites archéologiques, patrimoine architectural et monumental.

Président

Jean-Pierre Savelli

Membres

Acker-Cesari Véronique, Andreani Christian, Barbé Michèle, Battestini Antoine, Battestini Jean-Pierre, Biaggi Michèle, Casabianca François, Casanova Mathieu, Cesari Alexandra, Dubreuil-Vecchi Hélène, Fedi Marie-Jeanne, Filippi Bernard, Franceschi Henri, Gianni Jean-Jacques, Giudicelli Jean-Pierre, Godinat Jean-Pierre, Lota René, Luciani Jean-Pierre, Mineo Fabien, Mondoloni Marie-Madeleine, Mondoloni Rosine, Nicoli Marie-Jeanne, Novella Christian, Pat'Obine, Pantaloni Baranovsky Julie, Pellegrin Dominique, Royer Vincent, Salducci Valérie, Salvatori Marie-Josée, Salvatorini Patrick, Venturi Alain.



8

avis sur
saisine



9

réunions



18h30

Heures d'enregistrement

Les avis de la commission

Règlement des aides pour la Culture (**n°2021-13**) ; Soutien à la création artistique et culturelle' a chjama di l'arti 'appels à projets 2021 (**n°2021-14**) ; Mise en œuvre de l'opération de promotion du livre et de la lecture en direction du jeune public 'U LIBRU DI A TO PRIMA SCOLA' (**n°2021-28**) ; Adoption de la convention de partenariat pour le développement du livre et de la lecture publique, des arts vivants et des arts visuels, auprès des personnes détenues et privées de liberté (**n°2021-29**) ; Rapport d'information relatif à la mise en œuvre du nouveau cadre du patrimoine (**n°2021-34**) ; Approbation de la Convention d'application financière 2021 de la Convention de coopération pour le cinéma et l'image animée 2020-2022 entre l'Etat, le Centre National du cinéma et de l'image animée, et la Collectivité de Corse (**n°2021-55**) ; Candidature Capitale Européenne_ Création de l'Association Bastia Corsica 2028 et adoption des statuts (**n°2021-60**) ; Avenant modificatif et de prorogation de la convention d'objectifs et de moyens 2018-2021 entre la SCIC SA Tele Paese et la Collectivité de Corse (**n°2021-68**).

Commission éducation, formation, jeunesse

Composée de 45 membres, la commission examine les rapports relevant des domaines suivants : enseignement secondaire, enseignement universitaire (carte des formations), CFA, éducation populaire, vie éducative, transports scolaires, calendrier scolaire.

Présidente

Hélène Dubreuil-Vecchi

Membres

Aiello Antoine, Anchetti Pierre, Arnaud-Susini Marie-Ange, Battestini Jean-Pierre, Biaggi Michèle, Bossart Patrice, Brignole Jean, Casabianca François, Casanova Mathieu, Choury Hyacinthe, Clementi Jean-Pierre, Colombani Joseph, Cucchi Laetitia, Diperi Bertrand, Fedi Marie-Jeanne, Feracci Antoine, Filippi Bernard, Giacomoni Léon, Giudicelli Jean-Pierre, Godinat Jean-Pierre, Luciani Denis, Luciani Jean-Pierre, Marcellini-Nicolai Marie-Désirée, Mattei Jean-Toussaint, Mineo Fabien, Mondoloni Marie-Madeleine, Mondoloni Rosine, Nicolai Louise, Ninu Marc, Novella Christian, O'Bine Pat, Ollandini Jean-Thomas, Pantaloni-Baranovsky Julie, Paquet Stéphane, Pellegrin Dominique, Riutort Jean-Jacques, Royer Vincent, Rubini Pierre-Jean, Salducci Valérie, Salvatori Marie-Josée, Salvatorini Patrick, Santini Marcel, Santoni Pierre, Trojani Paul.



9
avis sur
saisine



5
réunions



11h45
Heures d'enregistrement

Les avis de la commission

Plans d'action égalité hommes-femmes 2021-2023 (n°2021-07) ; rapport en matière d'égalité femmes-hommes 2020 (n°2021-12) ; Formation professionnelle en Corse, enjeux et stratégie (n°2021-15) ; Appel à projets Pacte Régional d'Investissement dans les compétences (PRIC) Corse - Plan Salvezza et Rilanciu (n°2021-16) ; mesures et dispositifs d'aide relatifs aux parcours d'étude et de formation 2021 - 2023 dans le cadre du 'schéma d'aide à la réussite et à la vie étudiante 2019-2023' (n°2021-32) ; Validation des projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets du Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC)2021 (n°2021-53) ; Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC) Corse 2019-2022, bilan à mi-parcours (n°2021-59) ; Appel à candidature annuel 'Femiscienza, la vocation scientifique corse au féminin' (n°2021-70) ; Dispositif d'aides à la formation en masso-kinésithérapie des étudiants issus de l'Université de Corse : convention cadre tripartite 2021-2025 entre la Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur, l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie Niçois (établissement composante de l'Université Côte d'Azur) et la Collectivité de Corse, et ses conventions annuelles d'application (n°2021-71).

Commission lingua corsa è u so sviluppu

Composée de 30 membres, la commission examine les rapports relevant essentiellement des domaines en langue corse

Président

Patrick Salvatorini

Membres

Andreani Christian, Angeletti André, Battestini Jean-Pierre, Biaggi Michèle, Brignole Jean, Casanova Mathieu, Clementi Jean-Pierre, Dal Colletto Jean, Dubreuil-Vecchi Hélène, Fedi Marie-Jeanne, De Peretti Nicolas, Giacomoni Léon, Giudicelli Jean-Pierre, Godinat Jean-Pierre, Luciani Denis, Luciani Jean-Pierre, Marcaggi Paul, Martinelli Jean-Charles, Maupertuis Roger, Mineo Fabien, Mondoloni Marie-Madeleine, Mondoloni Rosine, Novella Christian, Pantaloni-Baranovsky Julie, Pasquali François-Laurent, Pellegrin Dominique, Royer Vincent, Rubini Pierre-Jean, Salvatori Marie-Josée.



3
avis sur
saisine



4
réunions



9h30
Heures d'enregistrement

Les avis de la commission

Mise en œuvre de l'opération de promotion du livre et de la lecture en direction du jeune public 'U LIBRU DI A TO PRIMA SCOLA' (n°2021-28) ; Candidature Capitale Européenne_Création de l'Association Bastia Corsica 2028 et adoption des statuts (n°2021-60) ; Avenant modificatif et de prorogation de la convention d'objectifs et de moyens 2018-2021 entre la SCIC SA Tele Paese et la Collectivité de Corse (n°2021-68).

Commission politiques environnementales, , aménagement, développement des territoires et urbanisme

Composée de 47 membres, la commission examine les rapports relevant des domaines suivants : politique de revitalisation de l'intérieur, l'urbanisme et les aménagements urbains, les équipements communaux et intercommunaux, l'environnement, les incendies, le traitement des déchets, la gestion des ressources hydrauliques.

Présidente

Michèle Barbé

Membres

Acker-Cesari Véronique, Aiello Antoine, Anchetti Pierre, Andreani Christian, Angeletti André, Battestini Antoine, Battestini Jean-Pierre, Biaggi Michèle, Brignole Jean, Casanova Mathieu, Cesari Alexandra, Choury Hyacinthe, Clementi Jean-Pierre, Colombani Joseph, Diperi Bertrand, Dubreuil-Vecchi Hélène, Fedi Marie-Jeanne, Feracci Antoine, Filippi Bernard, Gianni Jean-Jacques, Giudicelli Jean-Pierre, Godinat Jean-Pierre, Lota René, Luciani Jean-Pierre, Marcaggi Paul, Marcellini-Nicolai Marie-Désirée, Martinelli Jean-Charles, Maupertuis Roger, Mineo Fabien, Mondoloni Marie-Madeleine, Mondoloni Rosine, Nicolai Louise, Ninu Marc, Novella Christian, Pantaloni-Baranovsky Julie, Pasquali François-Laurent, Paquet Stéphane, Pellegrin Dominique, Riutort Jean-Jacques, Royer Vincent, Salducci Valérie, Salvatori Marie-Josée, Salvatorini Patrick, Savelli Jean-Pierre, Trojani Paul, Venturi Alain.



12
avis sur
saisine



10
réunions



27h30
Heures d'enregistrement

Les avis de la commission

L'internalisation des compétences liées à la gestion forestière - modification du tableau des effectifs de la collectivité de Corse (**n°2021-01**) ; Plan territorial d'élimination et de gestion des déchets et de l'économie circulaire (**n° 2021-08**) ; projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Gravona, Prunelli, golfes d'Aiacciu et de Lava (**n°2021-10**) ; Rapport sur le développement durable année 2020 (**n°2021-11**) ; Projet de révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) (**n°2021-30**) ; Subvention exceptionnelle au titre du fonds montagne (**n°2021-31**) ; Projet de SDAGE 2022-2027 (**n°2021-36**) ; Avis de l'Assemblée de Corse portant sur le projet de décret relatif à la Direction de la Mer et du Littoral de Corse (**n°2021-37**) ; Méthode relative à l'analyse globale des résultats du PADDUC et de son application notamment du point de vue de l'environnement (**n°2021-62**) ; Création et approbation des statuts du Conseil de l'Aménagement et de l'Urbanisme de Corse (**n°2021-63**) ; Approbation du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) de Corse 2022-2027 (**n°2021-66**) ; Avis de l'Assemblée de Corse portant sur le projet de décret relatif aux compétences du Président du Conseil exécutif de Corse en matière de prévention de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes et modifiant le Code de l'environnement (**n°2021-67**).

Commission précarité - solidarités, santé, cohésion sociale et habitat, sport et vie associative

Composée de 34 membres, la commission examine les rapports relevant des domaines suivants : social et action sanitaire, médico-social, politique de santé, lutte contre la précarité, lutte contre le renoncement et l'amélioration de l'accès aux soins, problématiques majeures de la santé en Corse, habitat, sport.

Président

Hyacinthe Choury

Membres

Acker-Cesari Véronique, Arnaud Susini Marie-Ange, Battestini Jean-Pierre, Biaggi Michèle, Bossart Patrice, Brignole Jean, Casabianca François, Casanova Mathieu, Cesari Alexandra, Clementi Jean-Pierre, Colombani Joseph, Cucchi Laetitia, Dal Colletto Jean, De Peretti Nicolas, Godinat Jean-Pierre, Dubreuil-Vecchi Hélène, Fedi Marie-Jeanne, Feracci Antoine, Marcellini-Nicolai Marie-Désirée, Mattei Jean-Toussaint, Mineo Fabien, Mondoloni Marie-Madeleine, Mondoloni Rosine, Nicolai Louise, Ninu Marc, Novella Christian, Pantaloni-Baranovsky Julie, Pellegrin Dominique, Royer Vincent, Rubini Pierre-Jean, Salvatori Marie-Josée, Salvatorini Patrick, Savelli Jean-Pierre.



23
avis sur
saisine



8
réunions



22h10
Heures d'enregistrement

Les avis de la commission

Présentation du diagnostic du schéma directeur de l'accompagnement de la perte d'autonomie et du handicap (n°2021-17) ; Rapport d'exécution pour l'exercice 2020 de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi 2019-2021 entre la Collectivité de Corse et l'État (n°2021-18) ; Fixation de l'objectif annuel d'évolution des dépenses (OED) des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) pour l'année 2021 (n°2021-19) ; Lancement d'un projet expérimental 'Technicothèque' en Corse, visant à améliorer l'accompagnement à domicile des seniors en leur facilitant l'accès aux aides techniques et à l'adaptation du logement (n°2021-20) ; adoption de mesures exceptionnelles en faveur du soutien au secteur associatif de Corse impacté par la crise Covid-19 et abrogation des dispositions adoptées antérieurement (n°2021-23) ; Modification du règlement des aides en faveur du logement et de l'habitat « Una casa per tutti, una casa per ognunu » (n°2021-24) ; Actualisation du règlement des aides et des actions sociales et médico-sociales de Corse (n°2021-25) ; Approbation de la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens relative aux « Parcours Emploi Compétences » et à l'Insertion par l'Activité Economique fixant les engagements de la Collectivité de Corse et de l'Etat (n°2021-26) ; Présentation du diagnostic du schéma directeur de l'enfance et de la famille (n°2021-27) ; Dispositif territorial d'aide aux familles d'enfants résidant en Corse hospitalisés sur le continent - Convention triennale d'hébergement (n°2021-33) ; Organisation de la semaine ingrandà bè de novembre 2021 (n°2021-43) ; Convention accueil pour tous entre les Caisses d'Allocations Familiales 2A2B, l'État et la Collectivité de Corse (n°2021-44) ; Actualisation du règlement des aides et des actions sociales et médico-sociales de Corse (n°2021-45) ; Convention de financement relative à l'activité d'accueil de jour gérée par la FALEP sur la commune d'Aiacciu (n°2021-46) ; Convention de financement de l'accueil de nuit géré par l'association A Fratellanza sur la commune de Bastia (n°2021-47) ; Convention de financement du Centre d'Hébergement d'Urgence d'Aiacciu géré par la Croix Rouge (n°2021-48) ; Conventions relatives au financement des dispositifs hébergement d'urgence et allocation logement temporaire gérés par la FALEP sur les territoires d'Aiacciu et de Portivechju (n°2021-49) ; Agence Nationale du Sport- répartition de la part territoriale (n°2021-50) ; Contrat de financement du Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) de la Collectivité de Corse au titre du Fonds d'intervention régional (FIR) 2021 (n°2021-51) ; Présentation du schéma directeur territorial de l'enfance et de la famille pour la période 2022 / 2026 (n°2021-52) ; Financement des revalorisations salariales des professionnels du secteur de l'aide à domicile intervenant auprès des personnes âgées et en situation de handicap (n°2021-61) ; Adoption du schéma de l'autonomie 2022-2026 de la Collectivité de Corse, en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap (n°2021-64) ; Attribution d'une subvention exceptionnelle d'investissement à la Fraternité du partage pour la construction d'un lieu de vie innovant à destination des personnes en situation de grande marginalité sur le territoire du grand Aiacciu (n°2021-65).

Commission Europe, relations inter-régionales, euro-région méditerranéenne, diapora

Composée de 36 membres, la commission examine les rapports relevant des domaines suivants : Europe, connexions et transports transfrontaliers pour les îles, euro-région méditerranéenne.

Président

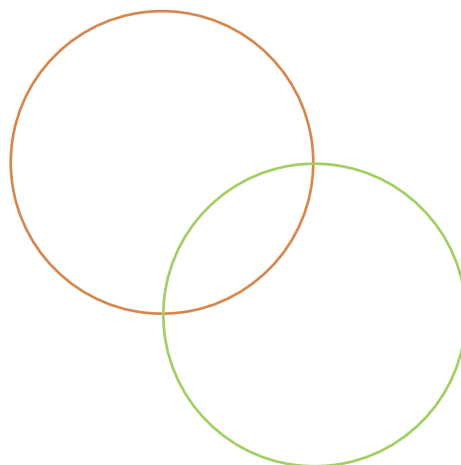
Jean Dal Colletto

Vice-président

Denis Luciani

Membres

Andreani Christian, Angeletti André, Barbé Michèle, Battestini Jean-Pierre, Bossart Patrice, Casabianca François, Casanova Mathieu, Colombani Joseph, Diperi Bertrand, Dubreuil-Vecchi Hélène, Fedi Marie-Jeanne, Filippi Bernard, Franceschi Henri, Giacomoni Léon, Gianni Jean-Jacques, Giudicelli Jean-Pierre, Godinat Jean-Pierre, Martinelli Jean-Charles, Mattei Jean-Toussaint, Maupertuis Roger, Mineo Fabien, Mondoloni Marie-Madeleine, Mondoloni Rosine, Novella Christian, Pat O'Bine, Ollandini Jean-Thomas, Pantaloni-Baranovsky Julie, Pellegrin Dominique, Royer Vincent, Rubini Pierre-Jean, Salducci Valérie, Salvatori Marie-Josée, Salvatorini Patrick, Santini Marcel, Santoni Pierre.



5h30

Heures d'enregistrement



3

réunions

Les auto-saisines



**Contribution pour une
gestion
vertueuse et pratique
des déchets
Mai 2021**

Le modèle « produire, consommer, jeter » a atteint ses limites. Si aucune mesure n'est engagée, les coûts environnementaux de production d'eau, d'énergie, de métaux, de matières ou de nourriture vont croître de manière exponentielle : émissions polluantes et effets sur la santé, croissance de production des déchets, menace des écosystèmes touchés par la surconsommation de ressources.

A partir d'un état des lieux de la situation en Corse, mis en perspective avec ce qui se passe à l'échelle mondiale, le CESEC de Corse a tenté de présenter, de manière la plus objective possible, la situation devenue préoccupante dans l'île et pour lesquelles des solutions doivent être trouvées rapidement.

En effet, malgré les actions en faveur du traitement des déchets, de la maîtrise du flux de déchets produits, une constante ressort de cette étude : la quantité de déchets produits ne cesse d'augmenter. La dépendance à l'extérieur, nos modes de consommation, les flux touristiques sont autant de facteurs qui contribuent à cette hausse des déchets produits.

Tout l'enjeu consiste à parvenir à une gestion optimisée des déchets, le rapport humain et l'accompagnement sont décisifs pour changer de paradigme, de même que le volontarisme politique doit être plus affirmé.

Cet enjeu est-il suffisamment appréhendé par les citoyens et les pouvoirs publics ? Cette prise de conscience suppose d'admettre et reconnaître que chacun a une responsabilité dans la production des déchets, et que chacun, ayant une partie de la réponse, est en capacité d'agir pour réduire la quantité de déchets produite.

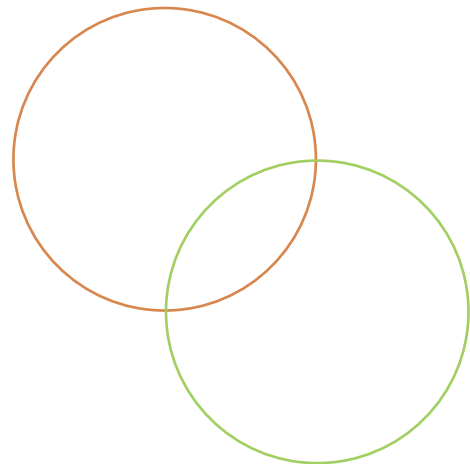
3 niveaux de préconisations :

- **La sensibilisation et la communication autour des partages d'expériences pour faire évoluer les modes de consommation et les comportements** : échange des bonnes pratiques comme des leviers au titre de la prévention des déchets, expériences menées et por-

tées par les citoyens, les associations mais également le monde économique ou bien encore les collectivités ;

- **L'amélioration du service public de la gestion des déchets** : planification, mode de gestion, collecte, traitement ;

- **Une nouvelle ère pour les déchets** : innovation technologique, formation, pôle de compétitivité.



Les personnes et structures auditionnées

ADEME : Camille FABRE ; **AM ENVIRONNEMENT** : MORACCHINI et Cyril PERI ; **ASSOCIATION DES MAIRES 2B**: Pierre-Marie MANCINI ; **A SCELTA** : FANTONI Nathalie et PALMIERI Maud ; **A ROBBA PAISANA** : Joris LARRAZA ; **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN (CAPA)** : François FILONI et Michèle ORLANDI ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ALTA ROCCA** ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES CALVI-BALAGNE** : François MARCHETTI, Sandra MAZZONI, Monsieur STURLESI, Madame DALLEST ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE CORSE** : Xavier POLI ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES EXTREME SUD** ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU CASTELLU** : Louis CESARI, Madame VALENTINI, Jean CASTIRLA, Charlotte CONCCHI ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES SARTENAIS-VALINCO** ; **CORSEACARE-ASSOCIATION MARE VIVU** : Pierre-Ange GIUDICELLI ; **CORSICAN BLUE PROJECT** : Julien TORRE ; **CRESS Corsica** : Jean-Michel MINICONI ; **DREAL** : Daniel FAUVRE ; **GLOBAL EARTH KEEPER** : Laurence COSTANTIN ; **GROUPE CODIM** ; **GROUPE LECLERC** ; **L'OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE** : François SARGENTINI, Jean-Michel PALAZZI, Monsieur BATTISTI ; **SYVADEC**: François TATTI ; **WATER FAMILY** : Julien BERGES ; **ZERU FRAZU** : Colette CASTAGNOLI ; François ALFONSI, député européen ; **RECYK** : Caroline TERRAS ; **BRUXELLES ENVIRONNEMENT** : Cédric CHEVALIER ; **ASSOCIATION ACR+** : Philippe MICHEAUX-NADET ; **GREENWIN, Pôle de compétitivité** : Gilles COLSON.



Pour la création d'un outil de développement culturel en Corse Mai 2021

Identification d'un besoin : La vie culturelle et artistique en Corse est au-jour d'hui très riche et très diversifiée mais malgré un soutien important des institutions locales, elle ne bénéficie pas d'un rayonnement à sa mesure. Une des raisons est l'absence d'un « outil » opérationnel de soutien logistique et de valorisation.

La nécessité de la création d'une telle structure a été constatée par les membres du CESEC, désignés pour représenter la société civile et être le relais de ses attentes, à travers une connaissance précise des besoins du monde culturel insulaire. Une réflexion approfondie sur cette question a été ainsi mise en place, à partir d'un état des lieux de la Culture en Corse.

La mise en œuvre du travail : Les commissions « Azzione culturale, audio-visuel et patrimoine » et « Lingua corsa è u so sviluppu », dans le cadre de 2 réunions extraordinaires conjointes, ont acté la mise en place d'un groupe de travail composé de 12 membres des deux commissions. Il a été chargé de déterminer les méthodes et l'organisation des travaux, de réaliser les différentes auditions d'en restituer le contenu, et de rédiger le document final de ce projet. Il se réunit pour 9 séances de travail. Au total plus de 20 heures sont consacrées à cette thématique : auditions de personnalités extérieures qualifiées ; échanges et réflexion collective pour le contenu du projet.

Ces temps d'échange ont permis de dresser un état des lieux de la vie artistique et culturelle en Corse et de faire le constat d'une réalité culturelle contrastée entre la richesse de l'offre et le manque de moyens. Puis, le CESEC a étayé son étude par des auditions de responsables de structures culturelles de diverses régions de France. Ces auditions ont permis de dégager des perspectives susceptibles de contribuer à construire un outil de développement culturel, véritable catalyseur pour la culture corse.

Le profil de l'Uparata culturali, les recommandations du CESECC : De forme juridique souple de type Association Loi 1901, cet outil aura réactivité et agilité dans l'action. Afin de lui assurer autonomie de gestion et légitimité, une gouvernance mixte est envisagée : représentants des institutions d'une part, représentants des acteurs culturels majoritaires d'autre part. Il sera doté d'une équipe structurée autour de 4 pôles de compétences regroupant des missions convergentes pour porter les différentes actions selon 2 objectifs stratégiques :

- Le soutien et l'accompagnement : centre de ressources et de savoir-faire à même d'apporter des réponses aux acteurs culturels.

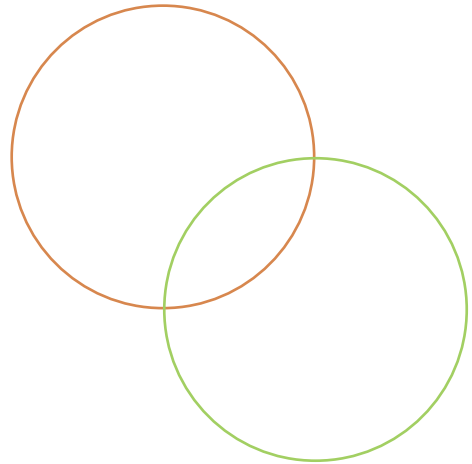
- La valorisation, la promotion et la diffusion : actions visant à faire rayonner et à exporter la culture corse dans toutes ses dimensions y compris la valorisation de la langue corse.

Le fait que le besoin de cet outil de travail soit ressenti aussi bien par les professionnels de la culture que par les amateurs, détermine le public de cet outil. Les 2 catégories seront prises en compte avec le même degré d'intérêt mais de façon adaptée.

Enfin, dans le cadre d'une vision prospective, cet outil pourra, en renforçant et structurant son pôle recherche et documentation, évoluer vers une labellisation « Ethnopôle ». Ce label associerait, par

convention, l'outil culturel à l'Université de Corse et l'Etat, dans le cadre d'un projet de recherche, de diffusion de valorisation et d'animation territoriale autour d'une thématique fédératrice dans les champs de la culture et du patrimoine matériel et immatériel. Bien que très détaillé sur certains aspects, ce travail a eu pour vocation première de présenter de façon schématique les contours de l'outil souhaité. Il a été remis aux instances compétentes pour servir de base à un travail de co-construction qui devra s'engager afin de définir de façon plus précise les modalités à mettre en œuvre pour les phases de concertation entre les partenaires, de conception du projet dans sa forme définitive et enfin de concrétisation.

En conclusion, cet outil favorisera ainsi un rééquilibrage de l'action culturelle publique. Ce dispositif soutiendra le dynamisme artistique et culturel en Corse qu'il soit professionnel ou amateur. Permettant ainsi d'être plus attentif à la demande de pratiques culturelles des populations, avec pour objectif de mieux répondre aux enjeux de démocratisation et de démocratie culturelles.



Les membres du groupe de travail

Christian **ANDREANI**, Michèle **BARBE**, Jean **DAL COLLETO**, Hélène **DUBREUIL-VECCHI**, Jean-Pierre **GIUDICELLI**, Jean-Pierre **GODINAT**, Marie-Jeanne **NICOLI**, Pat **O'BINE**, Valérie **SALDUCCI**, Marie-Josée **SALVATORI**, Patrick **SALVATORINI**, Jean-Pierre **SAVELLI**.

Les personnes et structures auditionnées

Institut Culturel de Bretagne : M. le Président Jacky FLIPPOT, Mme la Vice-Présidente Catherine LATOUR
Institut Culturel Basque : M. le Président Mikel ERRAMOUSPE, M. le Directeur Johane ETCHEBEST, M. Pantxo ETCHEGOIN, ancien Directeur
Institut Culturel d'Occitanie : M. le Président Patrick ROUX, M. le Directeur Cyril GISPERT
Agence Culturelle Grand-Est : M. le Directeur Francis GELIN
M. Toni CASALONGA



**Structuration du secteur
à domicile : attentes,
besoins et évolution de
l'offre de service
Mai 2021**

La crise sanitaire a mis en lumière la fragilité et les enjeux sanitaires, sociaux et économiques des métiers de l'aide à domicile. Cette fragilité conjoncturelle avait d'ailleurs déjà été constatée par les acteurs de terrain bien avant la crise sanitaire.

L'exclusion des acteurs du domicile du Ségur de la santé a contribué à la dégradation du climat social et a encore aggravé les difficultés de recrutement des services qui voient leurs salarié(e)s attiré(e)s par des conditions salariales plus favorables dans le secteur des EHPAD.

Alors que les **Personnes Agées** souhaitent très majoritairement rester le plus longtemps possible à leur domicile, les politiques publiques menées depuis plusieurs décennies ne s'orientent guère vers une réponse adaptée aux besoins.

En conséquence, le statut des **Aides à domicile** subit les effets négatifs d'un manque de politique volontariste dans ce domaine et souffre donc cruellement d'un défaut de reconnaissance nationale, alors qu'il s'agit là d'une profession qui œuvre en première ligne.

Dans l'attente de la **loi Grand Age et Autonomie**, censée refonder en profondeur le secteur du domicile, le CESECC a formulé des propositions s'appuient sur les auditions et sur les différents rapports antérieurs. Ces derniers font consensus sur le fait que le virage domiciliaire constitue la clé de voûte d'une réponse à la hauteur des besoins et des souhaits des usagers.

Droits Fondamentaux : Toute Personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit être respectée et reconnue, dans sa dignité, sa liberté, ses droits et ses choix. Elle doit pouvoir choisir un lieu de vie - domicile personnel ou collectif - adapté à ses attentes et à ses besoins.

La perte d'autonomie est psychologiquement difficile à vivre, pour les personnes concernées et pour leurs familles. L'autonomie est un capital que chacun doit gérer et préserver tout au long de sa vie.

La prise en charge de la perte d'autonomie consiste donc à apporter **les bonnes réponses au bon moment en termes d'Information, d'Orientation et d'Accompagnement.**

C'est tout l'enjeu de l'autosaisine «Invichjà in casa soia» du CESECC de Corse.

Extraits des propos tenus lors de l'audition d'usagers du secteur de l'aide à domicile :

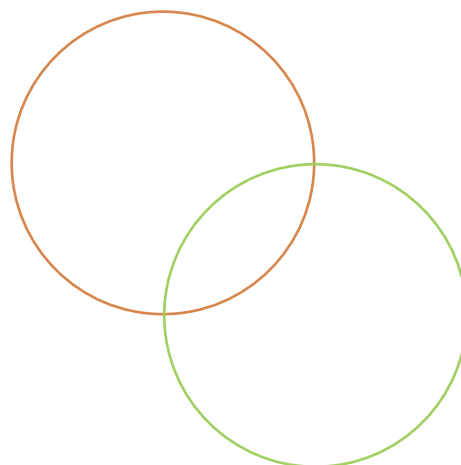
Le cas considéré lors de cette audition est celui d'une famille prenant en charge ses parents, dont un des deux est grabataire depuis plus d'un an, constituant un cas très lourd classé en GIR 1. Tous deux bénéficient de l'APA.

Cette personne était précédemment placée dans un établissement mais, les conditions de ce placement ne convenant pas, la famille a pris la décision de la maintenir à son domicile.

Elle bénéficie de soins infirmiers deux fois par jour,

d'un lit médicalisé, d'un fauteuil médicalisé, d'un fauteuil roulant, et de services d'aide à domicile.

Ce maintien nécessite un engagement constant de la famille qui a eu des impacts tant sur la vie privée que sur la vie professionnelle, et n'aurait pas pu être opéré sans les prestations infirmières et l'aide à domicile de l'association qui prend la personne âgée en charge.

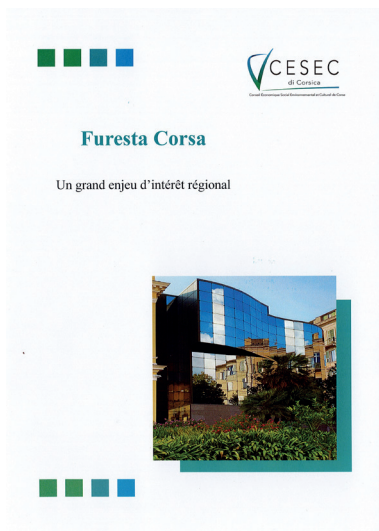


Les membres du groupe de travail

Julie **PANTALONI-BARANOVSKY** – Présidente du Groupe de Travail, Dominique **BALDACCI**, Michèle **BARBE**, Jean-Pierre **BATTESTINI**, Patrice **BOSSART**, Jean **BRIGNOLE**, Jean-Jacques **GIANNI**, Jean-Pierre **GIUDICELLI**, Jean-Pierre **LUCIANI**, Marie-Désirée **MARCELLINI-NICOLAI**, Jean-Toussaint **MATTEI**, Vincent **ROYER**, Pierre-Jean **RUBINI**, Patrick **SALVATORINI**.

Les personnes et structures auditionnées

EHPAD Casa Serana (Propriano) : François NATALI ; **EHPAD Sainte Devote** (Borgo) : François ALBERTINI ; **Collectivité de Corse**, Direction de l'autonomie : Marie CIANELLI ; **ADMR 2A** (Formation) : Michèle FAVA ; **Ordre infirmier de la Corse** : Gaston LEROUX ; **salariées SAAD** : Sandrine MEZEAU ; **Usagers de l'aide à domicile** : Marie ORTOLANO ; **UNA** : Pierre BEHAR ; **ADMR 2A** : Eric GIGON, Directeur ; **ADMR 2B** : Maryline ATTARD ; **ARACT** : Frédéric MORTINI ; **Collectivité de Corse**, Direction de la Formation : Pascale ALFONSI ; **ARS de Corse** : Joseph MAGNAVACCA.



Un grand enjeu d'intérêt régional

Juillet 2021

Identification du besoin : La Corse est la plus boisée des îles de Méditerranée avec un taux de boisement de 60%, couvrant près de 480 000 hectares. La forêt corse est une composante majeure de notre territoire rural et plus particulièrement de la « Montagne Corse ». Le CESEC, en créant une commission ad hoc « ruralité montagne » en 2020 et en concentrant ses auditions sur la « Forêt Corse » en 2021, a voulu répondre aux préoccupations de la société civile insulaire.

En effet, de profondes inquiétudes sont apparues entre le constat de l'effondrement de l'économie forestière et la création du collectif « Furesta Corsa ». Aussi, une prise de conscience collective s'est manifestée, relayée par la Chambre des Territoires au sein de laquelle une commission forêt a été créée, et des « cris d'alarme ont été lancés ».

Les efforts de chacun, tout organisme confondu, n'ont pas permis ces dix dernières années de stopper la tendance négative de l'économie forestière et ses conséquences néfastes.

La relance de la Montagne Corse passe obligatoirement par la relance de la forêt et du bois dans toutes ses composantes : économique, sociale, environnementale et patrimoniale.

Les aménités apportées par la forêt en font un atout majeur pour l'avenir de la Corse.

La lutte contre le réchauffement climatique, le stockage de l'eau, la fixation du carbone, la biodiversité, l'agropastoralisme, la multifonctionnalité sont autant de facteurs de vie, d'attractivité des territoires de montagne désertifiés, dépeuplés, marginalisés.

Parce qu'elle catalyse de grands atouts, la forêt corse doit faire l'objet d'une stratégie et d'un plan ambitieux, nourrie de projets structurants, durables, innovants, porteurs de croissance et d'emplois pour l'économie locale et montagnarde.

La construction d'un nouvel avenir pour la forêt corse passe par l'affirmation forte de cette politique au niveau régional, la cohésion des acteurs locaux, le regroupement des forces techniques mais aussi la mise en place d'un « contrat d'objectif stratégique » entre tous les partenaires avec des indicateurs de réalisation et de suivi performants.

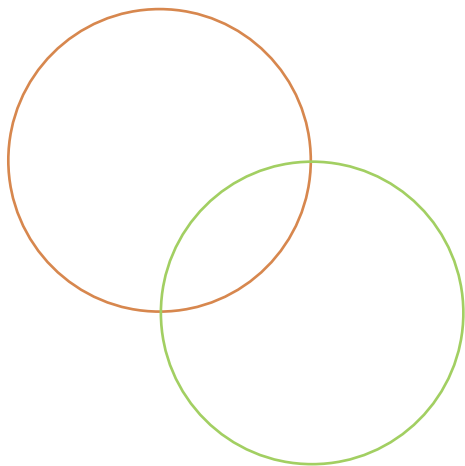
Une véritable gouvernance de la filière forêt/bois est indispensable à la réalisation des objectifs durables.

Les préconisations du CESECC : Face à l'effondrement de la filière forêt /bois de Corse et considérant les enjeux économique, sociaux, environnementaux révélés par cette filière il est important et urgent de mobiliser tous les ressorts du développement forestier

tant pour stimuler les activités productives que pour poursuivre une attractivité durable.

3 niveaux de préconisations :

- Pour une gouvernance renouvelée et opérationnelle ;
- En réponse à la fonction économique de la forêt ;
- En réponse à la fonction sociétale et écologique de la forêt



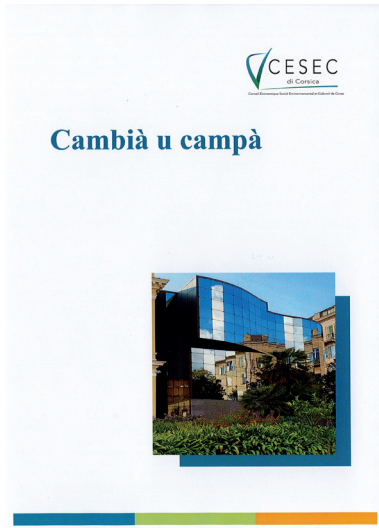
Les membres du groupe de travail

Christian **ANDREANI**, André **ANGELETTI**, Dominique **BALDACCI**, Michèle **BARBE**, Jean-Pierre **BATTESTINI**, Michèle **BIAGGI**, Jean **BRIGNOLE**, François **CASABIANCA**, Jean **DAL COLLETO**, Hélène **DUBREUIL-VECCHI**, Henri **FRANCESCHI**, Léon **GIACOMONI**, Jean-Jacques **GIANNI**, Jean-Pierre **GIUDICELLI**, Denis **LUCIANI**, Jean-Pierre **LUCIANI**, Marie-Désirée **MARCELLINI-NICOLAI**, Jean-Charles **MARTINELLI**, Roger **MAUPERTUIS**, Rosine **MONDOLONI**, Louise **NICOLAI**, Marie-Jeanne **NICOLI**, Christian **NOVELLA**, Pierre-Jean **RUBINI**, Marie-Josée **SALVATORI**, Patrick **SALVATORINI**, Jean-Pierre **SAVELLI**.

Les personnes et structures auditionnées

Philippe Sampieri (**ADEME**), Jean Biancucci (Président, **Agence d'Urbanisme, d'Aménagement et de l'Energie - AUE**), Philippe Bretel (Directeur, **ANEM**), Daniel Luccioni (Président, **Centre Régional de la Propriété Forestière - CRPF**), Dominique Santelli (**Collectif «Furesta corsa, furesta viva»**), Olivier Riffard (Chargé de mission forêt, Direction de la forêt et de la prévention des incendies, **Collectivité de Corse**), Jean-Felix Acquaviva (Président, **Comité de massif**), François Muraccioli (Directeur, **Coopérative Silvacoop**), Nadine Nivaggioni (Présidente, **Corse Energie Bois**), Joseph Alfonsi (Directeur, **Corse Energie bois**), Nicolas Isoni (**Delta Bois**), Regis Lorton (**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Corse - DRAAF**), Samson Santoni (**Exploitant forestier**), Dominique Jarlier (Président, **Fédération Nationale des Communes Forestières -FNCOFOR**), Alain Lesturgez (Directeur, **FNCOFOR**), Françoise Arlic (Directrice adjointe, **FNCOFOR**), Michèle Chirat (Responsable cellule foncier - forêt, **Office de Développement Agricole et Rural de la Corse - ODARC**), Jean-Michel Palazzi (Directeur, **Office de l'Environnement de Corse - OEC**), Daniel Cambon (**Office National des Forêt - ONF**), Michel Rocca-Serra (**Cabinet d'architecte ORMA**), François Arrighi (**Parc Naturel Régional de Corse - PNRC**), Pascal Dovo-Rinaldi (**PNRC**).

Les auto-saisines



**Des solutions pour demain
Mai 2021**

« Un très bon travail réalisé par le CESEC pour situer la Corse dans l'après-covid ; un document précieux et intéressant », Marie-Antoinette MAUPERTUIS, CNI du 22 janvier 2022

Identification du besoin : « Cambià u Campà » est la troisième expression du Conseil qui avait initialement décidé de trois niveaux de réponse concernant les conséquences de la pandémie et les solutions pouvant être proposées, se mobilisant dans les missions qui lui sont dévolues, pour apporter, à sa mesure, sa contribution. Trois rapports réalisés en trois temps : le temps de l'urgence, celui de la sauvegarde et de la relance et enfin celui de la prospective.

En s'adaptant aux contraintes et en évoluant dans ses pratiques afin d'accomplir pleinement sa mission d'instance consultative au service de notre territoire et de nos concitoyens, la crise n'a pas en effet empêché le conseil de continuer son activité.

La conscience de la nécessité de repenser le mode de développement dans l'île comme ailleurs paraît aujourd'hui largement partagée, et le conseil avait pour sa part, sur de nombreux points soulevés, ou plutôt révélés, plus largement et publiquement, déjà appelé par ses travaux à un changement de modèle. En saisissant l'opportunité de cet instant « cathartique, » de ce moment unique, de résilience, qui porte un espoir, ce document pose sur le papier des idées, réflexions, actions, axes stratégiques qui seraient au service de la Corse de demain : démarche faite dans l'humilité, tant il est difficile d'infléchir l'économie de marché mondialisée.

Cambià u campà : Qu'est que « U campà » ? U campà c'est la Vie, une manière de vivre, d'être dans le Monde. Cela concerne fondamentalement la question de l'Humain dans toutes ses dimensions.

La mise en œuvre du travail : Pour élaborer ce rapport le Conseil s'est inscrit dans une démarche la plus collective et fédératrice possible, synthétisant les contributions et différentes prises de parole qui ont pu être portées tout au long du chemin ayant conduit à sa rédaction, identifiant ainsi les thématiques à privilégier. Ce chemin ayant permis de démontrer qu'il n'y avait pas de priorité dans la manière dont les axes sont posés mais bien au contraire une complémentarité visant à les lier ensemble dans une approche transversale.

Les objectifs fixés peuvent paraître parfois ambitieux, mais pà cambià u campà, il faudra une volonté politique forte, une orientation déterminée des politiques publiques vers des nouveaux modes de production et de consommation, une prise en compte de l'urgence à lutter contre les dérèglements climatiques... Sans

transformations profondes, les changements ne seront que mineurs, tant le « système » est en capacité d'ingérer et de récupérer à son profit des actions modificatrices.



Pour un nouveau changement de paradigme : Les orientations déclinées en 3 axes thématiques distinguent, les propositions qui peuvent être mise en œuvre immédiatement, les mesures engendrant des effets à court, moyen et long terme ainsi que ce qui relève des prérogatives de la Collectivité de Corse, de ce qui dépend des décisions gouvernementales. L'appropriation par chacun de cette volonté de changement est également fondamentale et doit passer très concrètement par une simplification de l'accès à l'information, une information clarifiée, volet opérationnel d'une mesure, etc. Des sortes de « guichets uniques » par grand secteur d'activité apparaissent ainsi comme une nécessité réclamée de manière récurrente par la société civile.

Cette « appropriation du changement » doit également, si elle veut avoir une chance de succès, s'effectuer au plus près du citoyen. Posant très clairement la question à la fois de la démocratie participative mais aussi de la territorialité de l'action publique.

Aussi, Cambià u campà se conçoit comme une synthèse provisoire de la réflexion du conseil au bénéfice de la société insulaire et sera complété par des travaux ultérieurs.

Trois piliers structurent le document :

Le premier consiste à tendre vers un nouveau modèle économique.

Deux objectifs majeurs sont ainsi à atteindre. Il s'agit d'une part de réorienter l'économie pour la mettre au service des habitants, c'est-à-dire soutenir le développement d'une économie durable dans les territoires et y associer une formation adaptée. D'autre

part, de faire de la justice sociale et de la solidarité une réalité.

Le second vise au développement d'une meilleure qualité de vie pour tous.

Premièrement, il convient de « jouer la carte » des solidarités, lutter contre la précarité, et agir pour la santé et le bien-être. Ce qui implique secondement, de créer un cadre de vie respectueux de l'environnement. Lié par nature, troisièmement, de penser l'aménagement du territoire en intégrant et priorisant les préoccupations environnementales et durables.

Complémentairement, **le troisième pilier repose sur la voie permettant d'aller vers l'émancipation individuelle et collective.**

Il permet de constater qu'il est indispensable, d'une part de renforcer l'autonomie globale de la Corse en donnant à la collectivité de Corse tous les moyens nécessaires à la réalisation de son projet, de développer une gouvernance basée sur le débat démocratique donnant une plus large place aux assemblées consultatives et prenant en compte la parole des citoyens et d'autre part de préparer les générations futures à l'exercice de leur citoyenneté par l'éducation, la formation et la culture.

La culture étant par nature un levier d'émancipation individuelle et collective, il conviendra en particulier de développer l'éducation artistique dès le plus jeune âge. Dans ce droit fil, le développement de l'usage de la lingua corsa au-delà du simple moyen de communication est fondamental et au fondement de l'identité insulaire.



De 2021 vers...2022

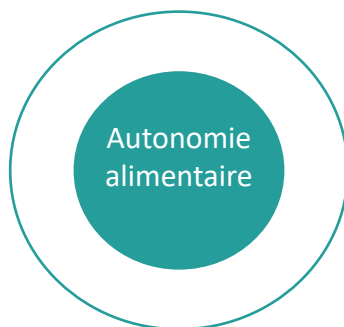


Le CESEC de Corse souhaite développer et enrichir le contenu de Cambià u campà en proposant des déclinaisons, sous la forme de cycles de tables-rondes, de conférences/débats, de colloques, de séminaires, illustrés d'exemples portés par des acteurs de terrain mais également par des analyses d'enseignants-chercheurs, d'universitaires, d'acteurs prospectifs, projetant la réflexion par l'apport d'éléments sociétaux de fond.

Cet éclairage, qui pourrait être également le fruit de retours d'expériences concrètes, menées sur le terrain couplé à une certaine idée de la prospective constructive exprimée dans le document, viendra étayer les propositions et les axes de travail proposés

À cet effet, et à titre d'exemple, le Conseil a d'ores-et-déjà initié ce cycle par une première table-ronde intitulée Nouvelles manières de faire autour de la thématique de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire où des universitaires, des architectes, en partant de l'analyse du territoire ont proposé des modèles de développement pour des communes et bassins de vie de Corse.

Dans le prolongement de ce désir de présenter de nouvelle manière de comprendre et d'opérer, de faire remonter les pratiques innovantes ou « bonnes pratiques » existantes, qui engageraient la Corse dans la voie du changement de paradigme définie dans Cambià u campà, le Conseil économique, social, environnemental et culturel de Corse envisage de réitérer l'expérience autour des nouvelles manières de vivre le travail.



Exposé des motifs de l'auto saisine : De nombreux débats évoquent la notion d'autonomie alimentaire de la Corse, ce qui lui donne une place importante pour nourrir les réflexions sur les transitions de production, consommation et distribution des aliments dans notre île.

Par ailleurs, le PADDUC mentionne cet objectif de long terme en tant qu'élément majeur de la question de l'autonomie, mais sans définir d'objectif concret ni de mode d'action pour l'atteindre. De plus, la demande alimentaire insulaire n'est pas identifiée comme un levier de redéfinition des modes de production agricoles.

Aujourd'hui, il y a une volonté claire et affirmée de vouloir amorcer une réorientation de la demande alimentaire des habitants de la Corse vers l'offre de proximité, en dynamisant les unités de production dans les territoires, ce qui concerne au premier chef les stratégies agricoles de la Corse.

Finalités de l'auto saisine : concevoir des stratégies de reconquête du marché alimentaire intérieur des résidents en restaurant la fonction nourricière de l'agriculture et de l'élevage en Corse ; stimuler des mutations profondes de la demande alimentaire en modifiant nos modèles de consommation pour les rendre plus fidèles au régime méditerranéen avec des enjeux nutritionnels autant que culturels ; et (iii) de repenser les circuits de la distribution des aliments afin de faciliter la rencontre locale d'une offre rénovée avec une demande réorientée. Cette finalité est au carrefour de plusieurs politiques, agricole, alimentaire, des transports et de la distribution. Mais elle concerne également deux enjeux majeurs : l'aménagement du territoire, avec la question foncière et les espaces péri-villageois et la précarité alimentaire et l'accessibilité des aliments locaux pour le plus grand nombre.

Approche méthodologique : L'ensemble des thématiques traitées seront abordées sous un angle identitaire et patrimonial, avec un lien explicite avec la notion de souveraineté alimentaire de la Corse. Les auditions concerneront les acteurs qui interviennent sur ces nouvelles connexions à établir en production locale et consommation locale, à connaître l'état des moyens mobilisables et ceux consacrés à de telles orientations, ainsi que les programmes et politiques déployés. Capitaliser les expériences, communiquer, partager et évaluer afin d'en tirer les conséquences pour une éventuelle évolution des actions menées, en mobilisant des expériences extérieures à la Corse en tant que de besoin.

Les membres du groupe de travail

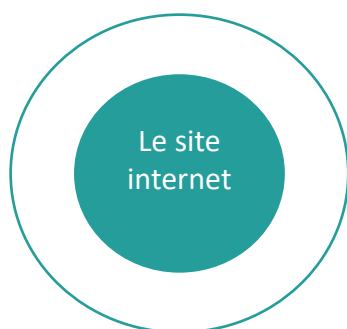
Véronique **ACKER CESARI**, Christian **ANDREANI**, André **ANGELETTI**, Michèle **BARBE**, Jean-Pierre **BATTESTINI**, François **CASABIANCA**, Hyacinthe **CHOURY**, Jean **DAL COLLETTO**, Bertrand **DIPERI**, Hélène **DUBREUIL-VECCHI**, Marie-Jeanne **FEDI**, Henri **FRANCESCHI**, Léon **GIACOMONI**, Denis **LUCIANI**, Jean-Pierre **LUCIANI**, Marie-Désirée **MARCELLINI-NICOLAI**, Rosine **MONDOLONI**, Christian **NOVELLA**, François-Laurent **PASQUALI**, Pierre-Jean **RUBINI**, Marie-Josée **SALVATORI**.

La stratégie de communication

L'un des axes de la stratégie de communication du Conseil économique, social, environnemental et culturel de Corse est de faire connaître et reconnaître l'activité du CESEC de Corse. Cela à travers une démarche de valorisation.

En effet, le Conseil s'est fixé pour objectif d'être plus clairement identifié mais également d'échanger sur ses travaux, sur son rôle et son implication dans la vie insulaire. D'accentuer ainsi son ancrage dans les médias traditionnels tels que la presse écrite, la radio ou la télévision, mais également via son site Internet, les sites d'information digitalisée ou bien encore sur les réseaux sociaux : Facebook et Twitter.

Par ailleurs, les conseillers jouent pleinement un rôle d'ambassadeurs du Conseil auprès de différents organismes lorsqu'ils sont mandatés pour le représenter. Cela, dans une dynamique en perpétuelle croissance.



Le site internet demeure la porte d'entrée principale pour faire connaître et accéder à la vie du Conseil.

L'ensemble des rapports et des avis du CESEC de Corse, ainsi que l'actualité, les événements et les manifestations qui animent le Conseil sont visibles et accessibles au grand public, depuis son site



L'audience du site

Le site du CESEC de Corse www.isula.corsica/cesec/ affiche sur l'année **41 133 visites**¹ pour **182 694 pages vues**².

Les documents du CESEC accessibles en ligne ont été téléchargés **27 215 fois** :

- Avis : **24728**
- Procès-verbaux : **523**
- Bilan de mi-mandat 2018-2021 : **275**
- "Sviloppu d'u biplurilinguisimu in a sucità : **411**
- Contribution pour une gestion vertueuse des déchets : **341**
- Uparata culturali - Per a creazione d'un arnese di sviloppu culturale in Corsica : **335**
- Invichjà in casa soia : **318**
- La forêt corse, un grand enjeu d'intérêt régional : **284**

1 Une visite est composée de l'ensemble des pages consultées par un visiteur, avec un intervalle maximum de 60 minutes entre deux pages. C'est-à-dire que si vous consultez une page, attendez 59 minutes, puis regardez une autre page, vous serez considéré comme un visiteur unique ayant fait une visite. Si vous aviez attendu 61 minutes entre les deux pages, vous auriez été considéré comme un visiteur unique ayant fait 2 visites.

2 Page vues : C'est le total des pages consultées quel que soit leur visiteur.



Le choix de la présence du CESEC de Corse sur les réseaux sociaux, s'inscrit dans le but communicationnel pour :

- Tenir informé le grand public de son action.

- Favoriser une meilleure connaissance de l'institution et rendre compte des travaux réalisés.



1157
abonnés



Les réseaux sociaux sont un réflexe quotidien pour des milliers de personnes, et par l'évolution du web, lien avec le grand public, accessibilité et lisibilité de l'action sont les raisons pour lesquelles le CESEC de Corse a souhaité être présent sur Twitter et créer une Page Facebook.



- Corse matin du 08 mars 2021 journée de la femme ;
- Corse matin du 07 juillet 2021, « le CESEC à l'heure du bilan et d'un nouvel élan » ;
- Corse matin du 17 novembre 2021, « le CESEC approuve le budget supplémentaire » et « le CESEC revendique son rôle de lanceur d'alerte »



- Corse Net Infos, janvier 2021 ;
- Corse NET Infos, juillet 2021, retour sur le bilan de mi-mandat du CESEC

INTERVISTA



- Intervista, janvier 2021
- Intervista, novembre 2021

Journal de la Corse, mai 2021, « le CESEC, quoi, combien et pourquoi ? »



Paroles de Corse, mars 2021, Rencontre



Corsica Radio, 26 novembre 2021, Présentation de Cambià u Campà

Les temps forts du CESEC

Janvier
2021

Le **20 janvier 2021**, le CESEC de Corse participait à Corte, à l'installation du Comité d'évaluation des politiques publiques (CEPP). Marie-France Bereni-Cannazi a été élue présidente.

Les représentants pour le CESEC de Corse sont, Marie-Jeanne NICOLI (titulaire) et Patrice BOSSART (suppléant).

Le CEPP est composé de 53 membres, repartis en 4 collèges

- Le collège des permanents de la collectivité de Corse (17 membres) : Conseil Exécutif (1) ; Assemblée de Corse (7) ; CESEC (1) ; Assemblea di a Ghjuventù (1) ; Administration de la collectivité de Corse (3) ; représentants des personnels CdC (4)
- Les personnalités extérieures, 1er collège (20 membres) : chambres consulaires (6) ; associations des maires (2) ; organisations patronales et salariales (9) ; responsables des collectifs citoyens de lutte contre les dérives mafieuses (2) ; Université de Corse (1)
- Les personnalités extérieures, 2ème collège (6 membres) : représentants d'associations de défense de l'environnement (6) ; représentants d'associations culturelles (3)
- Représentants des citoyens (10 membres)

Le **11 mars 2021** le CESEC de Corse était réuni en séance plénière extraordinaire pour échanger autour de la question des violences criminelles en Corse afin de répondre à la demande de contribution du Président de l'Assemblée de Corse.

Mars
2021

Avril
2021

Le **14 avril 2021**, participation du CESEC de Corse à la conférence sociale, à la suite de l'avis rendu par l'autorité de la concurrence, pour dresser le bilan des actions entreprises et examiner les préconisations de l'autorité de la concurrence au sujet des prix de la grande distribution et de la formation des prix des carburants ; en présence des distributeurs et fournisseurs de carburant, des enseignes de la grande distribution et des syndicats.





Le **25 mai 2021**, le CESEC de Corse réuni en séance plénière adoptait les rapports suivants:

- Sviloppu d’u biplurilinguisimu in à sucità
- Uparata culturali : per a creazione d’un arnese di svilupp culturalale in Corsica ».



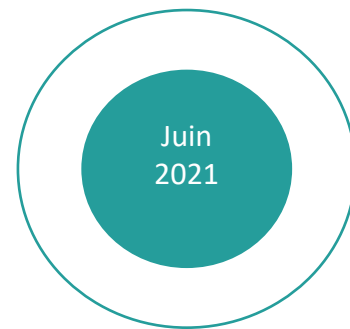
L’Assemblée des Conseils Economiques et Sociaux Régionaux de France est une association qui regroupe l’ensemble des Présidents de Conseils Economiques Sociaux Environnementaux et Régionaux (CESER) de Métropole et d’Outremer. Elle a son siège à Paris au Palais d’Iéna.

Cette assemblée est un lieu d’échanges, d’informations et de renforcements des liens entre les présidents de CESER et les assemblées qu’ils représentent. Elle a également pour but de promouvoir les travaux de l’ensemble des CESER et d’effectuer en son sein des études d’intérêt commun.

Le **23 juin 2021**, les instances de l’association CESER de France ont été renouvelées et Eric CHEVEE a été élu Président. Il est assisté dans ses fonctions par un Bureau composé de 7 membres. Marie-Jeanne NICOLI a été élue vice – présidente.

Au titre des représentations extérieures, Marie-Jeanne NICOLI a été désignée pour siéger au Conseil d’Orientation de l’Observatoire des Territoire placé auprès de l’Agence Nationale de la Cohésion des Territoires CESER de France.

En 2021, Marie-Jeanne NICOLI a participé à 8 réunions de Bureau et 7 Assemblées Générales.



Séance plénière du 06 juillet 2022



Bilan de mi-mandat 2018-2024

« Une séquence qui possédait une dimension symbolique forte à plus d’un titre, avec en plus des projections sur l’avenir »,

Corse-Matin du 07 juillet 2021

Adoption du rapport « Furesta corsa, un grand enjeu d’intérêt régional

Une séance « qui donnera lieu à des interventions aussi nombreuses que passionnées pour un but à atteindre la relance de la filière forêt/bois »,
Corse matin du 07 juillet 2021



Septembre
2021

08 septembre 2021,
Palais d'IENA, audition par
CESER de France du Pré-
sident du CESE nouvel-
lement élu, Thierry BAUDET



10 septembre 2021, à l'invitation de l'association INSEME,
participation à la 1ère journée d'échanges du Réseau « Dé-
placements médicaux sur le continent ».

Ce réseau pour une mise en relation les différents acteurs
qui œuvrent au service des familles confrontées aux dépla-
cements médicaux vers le continent.

1er thème annuel du réseau : améliorer l'information des
confrontés aux déplacements médicaux sur le continent.

Congrès des régions de France à Montpellier 29 et 30 septembre 2021



29 septembre 2021.

Chaque année, le CESER de la région d'ac-
cueil du Congrès de Régions de France, or-
ganise la conférence des CESER. 2021 ces
temps d'échanges se tenaient en Occitanie,
à Montpellier. Thématique de travail : les
CESER et la démocratie participative.



30 septembre 2021

Participation au Congrès des régions de
France, en présence d'Edgar MORIN.

Débats :

- Crise : des régions au plus près des ac-
teurs des territoires ;
- Quelle place pour les régions pour
préparer l'avenir ?



22 octobre 2021

Le CESEC de Corse se réunissait en séance plénière, délocalisée à Bastia, à la Chambre des Territoires. A cette occasion, il adoptait une résolution en soutien à la délibération de l'Assemblée de Corse relative au rapprochement.



16 novembre 2021

Remise officielle à la Présidente de l'Assemblée de Corse et au Président du Conseil exécutif de Corse des rapports d'auto saisine et de Cambià u Campà.

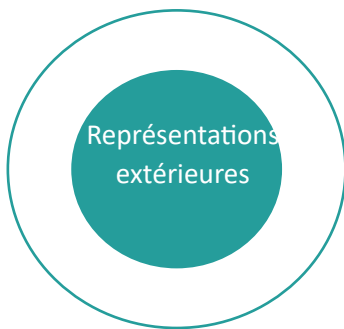
« Des travaux, pour renforcer la mission de conseil auprès des élus tout en restant dans son rôle consultatif, fruit d'une concertation... », Corse-Matin du 17 novembre 2021.



13 décembre 2021

Présentation Par Wanda Mastor et échanges autour du rapport commandé par le Président du conseil exécutif de Corse sur l'évolution institutionnelle et le renforcement du fonctionnement démocratique des institutions de la Corse





Aménagement du territoire :

Le comité de massif, Comité de pilotage des ESA, Office foncier de la Corse

Culture/cinéma :

Conseil d'administration du FRAC, Conseil d'orientation consultatif du centre d'art polyphonique de Corse, conseil d'administration de l'association Bastia capitale européenne culture en 2028 ; comité de suivi Allindi ; comité de suivi TELEPAESE ; Jury prix des lecteurs

Economie :

Conseil d'administration de l'ADEC, comité de pilotage du SRDE2I

Environnement/Energie :

Conseil de l'Energie, de l'Air et du Climat, Comité de bassin, Comité consultatif de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio

ESS :

Comité de pilotage de l'ESS

Europe :

Comité de suivi des fonds européens

Formation :

CREFOP

Jeunesse :

Comité de pilotage Pattu pè a Giuventù ; jury défis sportifs solidaires

Lingua corsa :

Comité de suivi de la convention de partenariat entre la CdC et France bleu RCFM ; comité de suivi de la convention d'objectifs et de moyens relative au développement de la chaîne ViaStella ; comité de suivi Corse Net Infos

Numérique :

Comité de suivi Smart ISULA

Santé :

Ors, ARS-CRSA ; ARS-conseil de surveillance



I - SECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL ET DE LA PROSPECTIVE

Entreprises et activités professionnelles non salariées

- Chambre de commerce et d'industrie de Corse
- MEDEF Corse
- CPME Corsica
- Union des entreprises de proximité région Corse (U2P Corse)
- Chambre régionale des métiers et de l'artisanat de Corse
- CAPEB de Corse-du-Sud
- CAPEB de Haute-Corse
- Fédération du BTP de Corse-du-Sud
- Fédération du BTP de Haute-Corse
- FNTV Corse
- Strada Corsa
- Syndicat professionnel de transporteurs de la Corse
- Chambre régionale d'agriculture de Corse
- FDSEA de la Corse-du-Sud
- FDSEA de la Haute-Corse
- Via Campagnola
- Les jeunes agriculteurs de Haute-Corse
- Les jeunes agriculteurs de Corse du sud
- Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Corse
- Prud'homie des pêcheurs d'Ajaccio
- Prud'homie des pêcheurs de Bastia Cap Corse
- Prud'homie des pêcheurs de Balagne
- Prud'homie des pêcheurs de Bonifacio
- Syndicat des aquaculteurs Corses
- Fédération des industries nautiques
- Union maritime de Corse-du-Sud
- Chambre nationale des professions libérales de la Corse
- UMIH Corse
- Gîtes de France Corse
- Fédération Corse de l'hôtellerie de plein air
- Fédération régionale de l'hôtellerie de plein air
- Fédération régionale des offices du tourisme et syndicats d'initiative de Corse
- Union régionale corse des professionnels des activités de pleine nature
- Groupement syndical des professionnels corses de la randonnée et de l'alpinisme
- Entreprises du voyage EDV Méditerranée

Syndicats de salariés

- Union régionale CGT de Corse
- Unions départementales CGT-FO de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse
- Union régionale CFDT de la Corse
- Syndicat des Travailleurs Corses
- UNSA Corse
- Fédération syndicale unitaire Corse

II - SECTION DE LA CULTURE, DE LA LANGUE CORSE ET DE L'ÉDUCATION

Vie culturelle ou promotion de la langue corse

- ARTE E MARE
- Corsica.Doc
- CORSICA Film Festivals
- CINE 2000
- Et pourtant ça tourne
- Le festival du film de Lama
- Association AD AMORE
- Association A CAPPELLA
- Centre national de création musicale VOCE
- STELLABEL
- Compagnie I er acte
- Compagnie Locu Teatrale
- Théâtre ALIBI
- Théâtre de NENEKA
- Théâtre POINT
- U TEATRINU
- FALCE
- SARL Colonna
- MUSANOSTRA
- Groupement régional des sociétés archéologiques de la Corse
- Association TEMPI FA
- Délégation régionale de Corse de la fondation du patrimoine
- AGHJA
- Centre culturel ANIMA
- U TIMPANU
- SVEGLIU CALVESE
- Centre culturel UNA VOLTA
- Scola in festa
- CREACORSICA
- Compagnie ART MOUV
- VIALUNI
- CANTU IN PAGHJELLA
- FILU d'AMPARERA
- Conseils départementaux pour les anciens combattants et victimes de guerre de Haute-Corse et de Corse du sud

Vie éducative

- FILU D'AMPARERA
- Association départementale des pupilles de l'enseignement public de la Haute-Corse
- FALEP
- FSU
- SNES-FSU
- SNEP-FSU
- SNUEP-FSU
- SNUIPP
- STC
- SNALC
- CFDT
- SGEN-CFDT
- CFTC
- SNETAA FP FO
- Centre de formation des apprentis
- APC
- FCPE
- APEEL de l'Académie de Corse

III - SECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

Protection de l'environnement en Corse

- La maison de l'architecture
- U LEVANTE
- Fédération nationale des chasseurs
- Fédération nationale de la pêche et de la protection du milieu aquatique
- Parc naturel régional de Corse au titre de la réserve naturelle de Scandola et de la réserve Man and Biosphère de la vallée du Fangu,
- L'office de l'environnement de la Corse au titre de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio,
- La collectivité de Corse au titre de la réserve naturelle de Biguglia
- Agence Française pour la biodiversité au titre du parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate
- Conservatoire du littoral
- Union nationale des CPIE de Corse
- Association départementale des communes forestières de Corse-du-Sud
- Association départementale des communes forestières de Haute-Corse
- Centre régional de la propriété forestière
- Compagnie régionale des guides et accompagnateurs en montagne de Corse

Protection et animation du cadre de vie

- Comité régional olympique et sportif
- Unions départementales d'associations familiales de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse
- Union régionale de la mutualité française de Corse
- Conseil de la citoyenneté et de l'autonomie de Corse
- INDECOSA CGT de la Corse-du-Sud
- INDECOSA CGT de la Haute-Corse
- Centre technique régional de la consommation de Corse
- Confédération nationale du logement - fédération départementale du logement de la Corse-du-Sud
- Union fédérale des consommateurs Corse Que Choisir
- CRESS Corsica
- CHRS Sperenza- association fraternité du partage
- CHRS FALEP
- CHRS Maria Stella-association Stellaria
- CHRS Le foyer de Furiani-association le foyer de Furiani
- Centre d'hébergement d'urgence sociale l'ALBA
- Accueil de jour et de nuit Association A Fratellanza
- Accueil de jour Stella Maris FALEP Corse du sud
- Per a Pace
- Ava basta
- INSEME
- Secours populaire français fédération de la Corse-du-Sud
- Les restos du cœur de la Corse-du-Sud
- La coordination inter-associative de lutte contre l'exclusion (CLE)
- Fédération des groupements corses de Marseille et des Bouches du Rhône





Conseil Économique Social Environnemental et Culturel de Corse

CESEC Courriel : presidence.cesec@isula.corsica
Palazzu Lantivy- BP 414 Web : www.isula.corsica/cesec/
20 183 Aiacciu Tél. : 04 20 03 95 10 – Fax : 04 20 03 96 55



Télécharger les rapports et les avis du CESEC de Corse sur le site www.isula.corsica/cesec/